

FORMULAIRE G

AVIS DE RETRANSMISSION DE LA DEMANDE ET DE L'ACTE À L'ENTITÉ REQUISE COMPÉTENTE

(Article 10, paragraphe 4, du règlement (UE) 2020/1784 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2020 relatif à la signification et à la notification dans les États membres des actes judiciaires et extrajudiciaires en matière civile ou commerciale (signification ou notification des actes) ⁽¹⁾)

La demande et l'acte ont été transmis à l'entité requise suivante, territorialement compétente pour la signification ou la notification de l'acte:

Numéro de référence de l'entité d'origine:

Numéro de référence de l'entité requise:

Destinataire:

1. ENTITÉ REQUISE COMPÉTENTE

1.1. Nom:

1.2. Adresse:

1.2.1. Rue et numéro/boîte postale:

1.2.2. Localité et code postal:

1.2.3. Pays:

1.3. Tél. :

1.4. Fax : (*)

1.5. Courriel:

Fait à:

Date:

Signature et/ou cachet ou signature électronique et/ou cachet électronique:

⁽¹⁾JO L 405 du 2.12.2020, p. 40.

(*)Facultatif.